



Cerema Méditerranée

Conseil Départemental des Bouches du Rhône  
Direction des Routes et des Ports  
A l'attention de Monsieur Philippe RAYNAUD  
Chef du Service Gestion de la Route  
52 avenue Saint Just  
13256 Marseille cedex 20

N/réf : DIR-2019-093

Aix-en-Provence, le 25 février 2019

Affaire suivie par :

Didier JAN

Tél : +33 (0) 4 42 24 78 00

didier.jan@cerema.fr

Direction - Laboratoire d'Aix-en-Provence

Objet : CONVENTION DE COOPÉRATION PUBLIC - PUBLIC  
OBSERVATOIRE POUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE TECHNIQUES ET MATÉRIAUX  
ROUTIERS INNOVANTS et APPROCHE PERFORMANTIELLE DES TRAVAUX ROUTIERS

Bonjour,

Conformément à votre sollicitation, je soussignée Laurence DAMIDAUX directrice de la Direction Territoriale Méditerranée par intérim certifie que dans le cadre de la convention susvisée entre le CD13 et le Cerema, le Cerema respecte la seconde condition de l'article 18 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

En effet, les ressources propres du Cerema se sont élevées en 2017 à 28,2M€, soit moins de 20% des 250M€ de son activité globale.

De plus, le Cerema, toutes implantations confondues, ne réalise pas plus de 20% de la part totale de ses ressources propres dans les activités consacrées à l'objet de la dite convention, à savoir le "suivi de l'innovation et la performance d'entretien des chaussées".

Pour valoir ce que droit

La directrice du Cerema Méditerranée, pi

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the printed name of the signatory.

Laurence DAMIDAUX



Cerema Méditerranée – Laboratoire d'Aix-en-Provence

Pôle d'activité – 30 rue Albert Einstein – CS 70499 – 13593 Aix-en-Provence CEDEX 3

Tel : 04 42 24 76 76 – mel : LABO-AIX.DTerMed@cerema.fr

Certifié transmis à la Préfecture le 9 avr 2019